



CENTRE SOCIAL DU PLATEAU DE MONTBAZENS

Le CSPM, association loi 1901, est un équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. C'est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres qui s'inscrit comme un acteur de développement social local visant le « bien vivre ensemble » sur le Plateau de Montbazens.

NOS ACTIONS & SERVICES

Des services pour les familles, des actions de solidarité, des animations collectives pour œuvrer au quotidien avec les habitants au vivre ensemble avec des valeurs fortes de solidarité, de lien social, de respect et de proximité.

Un accueil généraliste de proximité ouvert du lundi après-midi au vendredi soir (8h30/12h et 14h/17h30) pour accueillir, écouter, informer et orienter les habitants et les partenaires.

L'animation de la Vie Sociale : Propositions d'activités de loisirs enfants et adultes, ateliers échanges de savoirs, actions intergénérationnelles, manifestations intercommunales (fête du sport et de la famille, chasse aux œufs...) organisées par et pour les habitants.

Le pôle Petite Enfance rassemble le Multi-accueil et le Relais Petite Enfance (RPE - anciennement Relais Assistantes Maternelles). Deux structures pour accueillir les enfants, accompagner les parents et les assistantes maternelles sur la thématique des modes de garde...

L'accueil de Loisirs accueille à Lanuéjols et Montbazens, le mercredi et pendant les vacances scolaires, les enfants âgés de 3 à 12 ans pour leur permettre de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente.

Le Club Ados permet aux 12-17 ans de s'exprimer, de définir un programme d'activités (avec implication dans le choix des activités, dans l'organisation de l'action...) et de s'investir dans l'animation locale.

Le pôle Famille et Parentalité propose tout au long de l'année des temps d'échanges sur des questions d'éducatrices, des rencontres pour partager des moments conviviaux, confectionner des objets, des recettes et créer du lien social... un programme ouvert à toute personne désireuse de proposer et de partager des temps de rencontres basés sur la convivialité !

Le Point Info Séniors est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement pour la personne âgée ou son entourage. Il propose également des actions de prévention et d'animation.

Au CSPM, tout le monde a sa place ; toutes les activités sont envisageables selon vos idées !



Atelier jardinage Multi-Accueil



Sortie Club Ados



Formation Baby-sitting



Fresque
Accueil de Loisirs



Lecture Multi-Accueil



Formation créativité
Relais Petite Enfance



Sculpture avec Rémy Teulier
Accueil de Loisirs



Bourse aux jouets

Centre Social du Plateau de Montbazens – 16 chemin de tournevic – 12220 MONTBAZENS 05.65.80.45.47



Notre page FACEBOOK : www.facebook.com/cspm12

Les échos de Roussennac

Juillet 2022

Chers Roussennacoises, chers Roussennacois,

À l'heure où notre pays enchaîne les crises (COVID 19, inflation des prix, guerre aux portes de l'Europe à l'issue incertaine...), la commune de Roussennac essaie d'en surmonter les impacts avec ses petits moyens. Dans ce contexte, il est venu le temps à cette mi-année 2022 de faire un point sur les projets et les actions du conseil municipal. Pour commencer, nous vous proposons une synthèse des budgets 2021 qui ont été clôturés en mars.

Budget fonctionnement 2021 :

Dépenses		Recettes	
Achats et variation des stocks	48278,29 €	Remboursement personnel	20 170,84 €
Services extérieurs	16 647,96 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses	25616,85 €
Autres services extérieurs	29 436,15 €	Impôts et taxes	181 639,03 €
Impôts et taxes	2427,43 €	Dotations et participations	189 940,58 €
Charges de personnel	118 265,47 €	Autres produits de gestion courante	13530,00 €
Autres charges gestion courante	55 203,07 €	Produits financiers	1,17 €
Charges financières	8439,25 €	Produits exceptionnels	26 696,12 €
Charges exceptionnelles	25 206,00 €	Total	457 594,59 €
Amortissements	2716,11 €		
Reversement FNGIR	20 270,00 €		
Total	326 889,73 €		

Différence : +130 704,86 €

Budget investissement 2021 :

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunt	50174,78 €	Excédent d'investissement reporté 2019	124 947,26 €
Autres	2923,28 €	Excédent de fonctionnement capitalisé 2019	112 763,86 €
Eclairage public	7565,99 €	Compensation TVA	68 652,06 €
Achat matériel	4662,00 €	Taxe d'aménagement	4545,42 €
Achat abris bus	2049,60 €	Vente terrains La sole	24 826,31 €
voirie	4794,88 €	Emprunt	300 000,00 €
Adressage et achat radars	11305,98 €	Autres	420,00 €
Ecole	695,40 €	Subventions salle des fêtes	56 515,43 €
Salle des fêtes	13603,22 €	Subventions mise aux normes stade	3400,00 €
Aménagement espace gazonné terrain de tennis	3794,40 €	Subventions tablettes école	2 140,00 €
Mise aux normes stade de foot	7487,00 €	Subventions radars pédagogiques	1415,00 €
Maison Mercier (achat et diagnostics)	614,54 €	Subventions éclairage public	3271,00 €
Moulin sécurisation	2150,94 €	Amortissements	3716,11 €
Avance lotissement le Baranquet	122 000,00 €	Total	703 472,45 €
Total	464 411,09 €		

Différence : +469 650,44 €

On peut déjà être certain que ce budget sera beaucoup plus serré pour l'année 2022. Celui-ci sera impacté par la crise mondiale et la forte inflation des prix qui touche notre pays actuellement. Le coût de l'énergie et des matières premières va fortement impacter le budget communal (chauffage des bâtiments publics, restauration scolaire...).

De plus, cette année, nous avons dû budgétiser une double participation à la région Occitanie pour la contribution communale au transport scolaire. Ceci, afin de rattraper l'année 2019 durant laquelle aucune contribution n'avait été versée par la commune, soit une participation d'environ 15 000€ supplémentaire.

Malgré cela, le conseil municipal de Roussennac a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité sur la commune en 2022.

Au niveau des projets, le début de l'année a vu la fin de la viabilisation du lotissement du Baranquet. Actuellement deux lots sont retenus.



Lotissement le Baranquet (vue aérienne)

L'aménagement de l'escalier au niveau de l'école est également terminé depuis fin Mars. Voici en détail le coût de cette opération:

Coût de l'opération	Financement	
	6795,00 €	Etat
Département		1699,00 €
Région		1698,00 €
Autofinancement		1982,37 €

Escalier/route de Bournazel



Nous profitons également de ces échos pour réaliser une communication sur l'élagage des propriétés privées pour le bon fonctionnement des réseaux téléphoniques et internet:



Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles du foyer rural de Roussennac et tout particulièrement les deux présidents Teddy Michel et Paul Camboulas pour l'organisation de la fête le week-end du 30 Avril-1er Mai. Après deux années d'annulation à cause du COVID 19, nous avons pu constater que nos concitoyens avaient besoin de ces moments de fête pour partager, échanger et oublier pour un moment nos soucis quotidiens.

Cérémonie au monument aux morts



Il est temps de conclure ces quelques lignes, je remercie l'ensemble des employés communaux pour leurs actions, l'équipe municipale qui m'entoure et le monde associatif. C'est ensemble, que nous continuerons à faire vivre notre village dont la population est l'âme et le cœur. Je vous souhaite un très bon été 2022, des vacances heureuses et sereines.

Sébastien Cayssials

de notre commune.

Au niveau de la communauté de communes, le programme voirie 2022 a été validé par le conseil communautaire. Pour Roussennac, les travaux consisteront à reprendre la bande de roulement au niveau de Laumière en direction du Roudilhou, la reprise de la place du Pargou et de la rue de la mairie derrière la salle des fêtes.

A partir du 01 septembre 2022, le multi-accueil de Montbazens sera transformé en micro-crèche. Pour le moment par dérogation, celle-ci restera dans les locaux actuels. Mais des travaux d'investissement sont à prévoir pour se mettre dans les normes d'accueil exigées. Douze places seront disponibles. Les inscriptions doivent être prises au centre social (05 65 80 45 47).

A l'automne, les travaux de la médiathèque intercommunale « le moulin de la culture » devraient être terminés. La bibliothèque de Roussennac y sera rattachée. C'est l'occasion de remercier Mme Hébert et l'ensemble des bénévoles pour leur investissement. Le passage en bibliothèque intercommunale a nécessité du travail de numérisation des ouvrages présents. Veuillez trouver ci-joint une information rédigée par l'équipe des bénévoles de la bibliothèque à la population.

Nous vous rappelons également qu'il est possible pour vous de suivre l'actualité de notre commune et les informations importantes en téléchargeant sur votre téléphone l'application gratuite panneau pocket, et de choisir la commune de Roussennac dans vos favoris.

Comme nous l'évoquons dans le numéro des échos précédent, nous avons étudié la possibilité de transformer le terrain de tennis en city-stade. Notre dossier a été retenu au niveau national par l'agence nationale du sport dans le cadre du plan de programme du gouvernement des 5000 équipements sportifs de proximité. Grâce à l'apport financier de l'état et du conseil départemental, à hauteur de 75%, le conseil municipal a donc décidé de mettre en exécution ce projet. Les devis ont été signés avec la société Husson, le sol de la plateforme du terrain de tennis sera repris, de la pelouse synthétique sera implantée dans sa partie centrale où sera installée l'infrastructure sportive. Une piste d'athlétisme viendra compléter la plateforme. L'esquisse ci-jointe nous montre un aperçu du rendu de ce projet.



C'est donc l'opportunité financière qui a décidé le conseil municipal de Roussennac à réaliser cet investissement car seul un réaménagement du sol du terrain de tennis aurait été aussi onéreux pour la collectivité. Le coût total de ce projet est de 49 870 € HT. En espérant que cet équipement apportera un plus à la jeunesse de notre commune. Les travaux devraient commencer en fin d'été.

La démolition de la maison Mercier a débuté début Juin. Celle-ci devrait durer quelques jours, elle est la première réalisation d'une série d'actions beaucoup plus importantes, dans un programme de rénovation du cœur du village mais surtout le réaménagement de la traversée.

A ce jour, après consultation des services du CAUE de l'Aveyron et d'Aveyron Ingénierie, un appel d'offre dans le cadre d'un marché public a été



lancé afin de trouver un mettre d'œuvre pour la réalisation de ce projet. Celui-ci aura pour mission de réaliser une étude globale d'aménagement avec plusieurs objectifs bien précis à respecter:

- Sécurisation de la traverse (réduction de la vitesse des véhicules)
- Implantation de liaisons douces
- Implantation d'un arrêt de bus
- Végétalisation des espaces publics
- Réaménagement du carrefour route de Bournazel
- Reprise de la place du Pargou et de l'espace entre la salle des fêtes et de la mairie
- Local à conteneurs poubelles
- ...

Au préalable, des études vont être réalisées et financées en 2022 (plan topographique et étude de l'état du réseau assainissement sur la zone concernée). L'enfouissement de certains réseaux aériens (route de Montbazens) pourrait être envisagé en 2023.

Cet été verra également le lancement des travaux de curage des lagunes de la station d'épuration.

Après l'étude de la bathymétrie au printemps, 1260 m³ de boues vont devoir être évacués.

L'impact du COVID 19 va engendrer un coût supplémentaire à la collectivité estimé à 25 000 € environ. Avant d'être épandues les boues devront être chaulées avec l'apport de chaux vive et mélangées avant séchage. Des demandes d'aide à l'agence nationale de l'eau et au conseil départemental ont été déposées par rapport à ce surcoût imposé.

Coût de l'opération (en HT)	Étude technique	7620,00 €
	Curage des lagunes et valorisation des boues	38 615,00 €

Radeau de curage des lagunes



Conseil municipal junior



Le 16 Février 2022, le premier conseil municipal de Roussennac junior a été installé. Neuf jeunes de 8 à 11 ans forment celui-ci pour un mandat de 2 ans. Après un travail réalisé avec les enseignantes de l'école, les enfants sont venus voter en mairie.

Les élus se retrouvent dans la salle de réunion du conseil municipal à chaque période scolaire. Ils réfléchissent et proposent des actions.



C'est suite à une de leur proposition qu'un passage piéton a été matérialisé au sol pour se rendre du parking à l'école route de Bournazel. Ils sont aussi à l'origine d'une soirée cinéma le 17 Juin à la salle des fêtes de Roussennac.

Soirée cinéma – vendredi 17 juin

Le 24 septembre, par leur intermédiaire, la commune s'inscrit à l'opération « nettoyons la nature ». Ce jour là, des opérations seront mises en place en France afin de nettoyer l'environnement proche.

Au niveau de l'école, l'accueil de loisirs a pu accueillir les petits de la maternelle suite à l'allègement du protocole sanitaire en cette fin d'année scolaire. Les élèves ont pu bénéficier tout le long de l'année, d'activités menées par Lauretie Alcaraz et Laure Murat., avec une intervention durant le mois de juin de François Mobian, qui a proposé des activités physiques adaptées: boccia, pétanque, quilles, sarbacane, molki... avec la participation de 7 résidents de l'EHPAD des Rosiers de Rignac. Un véritable projet intergénérationnel !



A noter, une modification pour la rentrée 2022, la garderie du matin débutera à partir de 7h15 suite à la demande de plusieurs familles.

La commune de Roussennac vient également de s'équiper d'une borne de recharge pour voitures électriques en partenariat avec le SIEDA de l'Aveyron. Celle-ci vient d'être installée sur le parking face à l'école. Son raccordement devrait avoir lieu dans les jours qui arrivent afin de la rendre opérationnelle très rapidement.

Le conseil municipal étudie également la possibilité d'installer sur le toit de l'école des panneaux photovoltaïques afin de limiter l'augmentation des coûts d'énergie sur les bâtiments publics. La production d'électricité se ferait en autoconsommation.



Un petit point sur nos employés communaux, Didier Constans en arrêt de travail depuis mars 2020, a été placé en retraite invalidité le 01 Juin 2022. C'est donc Basile Gayrard actuellement sur son remplacement, qui prendra sa suite en tant qu'agent polyvalent